

o.743.32 - GY/ch

Le 8 décembre 1978

URGENTNote au Chef du Département

a/a

Haut Commissariat pour les réfugiés
Réunion consultative au sujet des
réfugiés en Asie du Sud-Est

Nous vous informons qu'une réunion consultative portant sur la situation des réfugiés et personnes déplacées en Asie du Sud-Est aura lieu les lundi et mardi 11 et 12 décembre 1978 sous les auspices du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette réunion avait déjà été décidée par le Comité exécutif du HCR lors de sa session annuelle du mois d'octobre. Ce n'est que très récemment, à la suite du drame du "Hai Hong", que l'opinion publique a été sensibilisée à la question des réfugiés du Vietnam, alors que leur situation est alarmante depuis quelque temps déjà. De nombreux gouvernements ont ainsi été amenés à réagir et à accueillir des contingents de "boat-people".

La Suisse, qui a déjà accueilli environ 300 de ces réfugiés - nous rappelons qu'un contingent de 37 personnes est arrivé en Suisse ce 7 décembre - n'a pas participé à l'action en faveur des passagers du "Hai Hong"; elle continue cependant à donner l'autorisation d'entrée en Suisse à de petits groupes et à des cas individuels en provenance du Vietnam. Par ailleurs, le Conseil fédéral aura à se prononcer - probablement le lundi 11 décembre - sur une proposition du Département de justice et police visant à accueillir encore 300 réfugiés sur la base d'un programme formulé conjointement par CARITAS et HEKS et en collaboration avec le HCR et le CIME.

- 2 -


De son côté, le DPF vient de verser 300'000 francs au HCR pour ses activités en faveur des "boat-people" du Vietnam et continue, comme par le passé, à financer les programmes du HCR pour les réfugiés de cette région.

La délégation suisse à la réunion consultative des 11 et 12 décembre, qui comprendra l'Ambassadeur Exchaquet, l'adjoint du Directeur de la Division de la police, un collaborateur de la DDA et un agent de la Division politique III, pourra éventuellement annoncer la décision d'accueillir un nouveau contingent de 300 réfugiés si la décision est prise le lundi 11 décembre. La délégation fera, dans sa déclaration, le bilan de l'aide fournie par la Suisse aux réfugiés du Vietnam. Si l'on compare notre assistance aux réfugiés et notre politique d'accueil avec celles d'autres Etats, il n'est pas démesuré de les qualifier d'appréciables.

Plusieurs gouvernements se feront représenter par d'importantes personnalités à cette réunion consultative, notamment les pays de l'ASEAN qui, devant l'afflux toujours croissant de réfugiés et des problèmes que cela implique, voudraient exercer une certaine pression sur les Communautés européennes pour qu'elles fournissent un effort plus substantiel.

De leur côté, les Etats-Unis attachent également - pour les raisons que l'on sait - une très grande importance à la réunion consultative dont il est question. Dans une lettre du 6 décembre 1978, dont nous joignons copie en annexe, l'Ambassade des Etats-Unis nous expose son point de vue et exprime l'espoir que la Suisse continuera à apporter une aide substantielle aux réfugiés vietnamiens. Elle suggère aussi que nous intervenions auprès des autorités de Hanoï pour insister sur la présence du gouvernement vietnamien à la réunion consultative. Nous n'avons bien entendu pas donné suite à cette demande.

Division politique III


(Pometta)

Annexe mentionnée

./.